

# Malesherbes

## Mémento

### JOURNALISTE RÉFÉRENT

**CHRISTIAN SIRET.** christian.siret@centrefrance.com  
tél. 02.38.300.400 - Port. 06.77.61.45.51.

### CORRESPONDANTS LOCAUX

Myriam Campergue - Patricia Mazzeo

### NUMÉROS UTILES

**GENDARMERIE.** 02.38.34.45.90.

**POMPIERS.** 18.

**MAIRIE.** 02.38.34.85.36.

**TRÉSOR PUBLIC.** 02.38.34.81.74.

**SNCF.** Rue de la Gare, 45330 Malesherbes, 02.38.34.87.26.

### SERVICES DE GARDE

**MÉDECIN.** Malesherbes-Sermaises : appelez le 15 ou 01.60.90.15.33.

**PHARMACIENS.** La pharmacie de garde est affichée sur la porte des pharmacies. Vous pouvez aussi composer le 3237 (0,34 € la minute à partir d'un poste fixe).

**INFIRMIERS.** Cabinet infirmier, 02.38.39.09.06. Cabinet Legendre-Gentils-Joumat à Malesherbes, 06.84.75.60.19 ou 06.78.14.31.44 ou 06.18.82.53.89. Cabinet D'Oliveira Lyse et Pougat Anne-Sophie à Malesherbes, 06.86.90.18.37. Cabinet Lemaire à Sermaises, 02.38.39.72.88. Carole Martin à Sermaises, 02.38.30.67.27. Cabinet Beauvallet Pauline, à Engenville, 06.10.78.43.92.

**DENTISTE.** De 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, les dimanches et jours fériés, 02.38.81.01.09.

**CENTRE ANTI-POISONS.** 02.41.48.21.21.

**CAISSE DE RETRAITE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE.** Permanence le 2<sup>e</sup> lundi de chaque mois de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 heures sur rendez-vous, à la Maison de ville et des associations 19/21 place du Martroi, Malesherbes. Tél. : 3960, ou de l'étranger, d'une box ou d'un mobile : 09.71.10.39.60.

### DÉPANNAGES

**EDF-GDF.** Dépannage électricité, 08.10.33.30.45. Dépannage gaz, 02.38.53.23.23.

**SICAP DÉPANNAGE.** 02.38.30.29.16.

### LOISIRS - SERVICES

**PISCINE.** Rue de la Passerelle. 02.38.34.82.38.

Horaires : mardi de 16 à 17 heures, mercredi de 12 h 30 à 16 heures, jeudi de 16 à 17 heures, samedi de 11 heures à 12 h 30

**BIBLIOTHÈQUE.** 1 bis, avenue Levis Mirepoix 02.38.34.68.92.

**CENTRE CULTUREL LE GRAND ÉCRIN.** Rue André Malraux 02.38.34.81.91. Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 14 à 18 heures. Mercredi : de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures. Samedi : de 9 à 12 heures.

**DÉCHETTERIE DE MALESHERBES.** Horaires : Lundi de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures. Mercredi de 13 h 30 à 17 heures. Vendredi de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures. Samedi de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures.

**DÉCHETTERIE DE SERMAISES.** Horaires : Lundi de 9 à 12 heures. Mercredi de 10 à 12 heures et 14 à 17 heures. Samedi de 9 à 12 heures et de 14 heures à 16 h 30.

**Delahaye Espaces Verts**

**Parcs et Jardins**  
**Plantations - Engazonnement**  
**Arrosage automatique**  
**Entretien - Clôtures**

www.delahaye-espacesverts.com

02 38 33 05 42  
**MANCHECOURT**

LES ENTREPRISES DU PAYSAGE

139238

## En bref

### Offices religieux

Samedi 3 décembre, messe à Sermaises à 18 h 30.

Dimanche 4 décembre, messe à Malesherbes à 10 h 30.

### Spectacle de magie

Le Malesherbois propose un spectacle pour enfants *L'école des magiciens* mercredi 7 décembre à 17 h 30 au Centre culturel le Grand Écrin. Tarif unique : 2 €. Les enfants doivent obligatoirement être accompagnés. Billetterie au centre culturel. Voir page 41.

### Téléthon

Venez nager pour le Téléthon, vendredi 2 décembre, de 21 à 23 heures, au bassin d'apprentissage fixe à Malesherbes.

### Conte de Noël

Anne-Sophie Péron, conteuse de la Compagnie La fleur qui rit, propose un spectacle intitulé *Noël à travers le monde*, mercredi 14 décembre, à 15 heures, à la bibliothèque municipale de Malesherbes. À partir de 4 ans. Entrée libre.

## Environnement

# Donner au lieu de jeter

Dans le cadre de la semaine européenne de réduction des déchets, le Sitomap a organisé un troc vendredi 25 novembre à la déchetterie de Malesherbes.

Basé sur le principe de l'échange, mais aussi du don, cette initiative organisée par le Sitomap (Syndicat mixte intercommunal de collecte et de traitement des déchets ménagers de l'arrondissement de Pithiviers) permettait aux particuliers de déposer des objets en bon état dont ils n'avaient plus l'utilité, au lieu de les jeter dans les bennes de collecte. Ils pouvaient également repartir avec des objets déposés par d'autres.

## Un moyen utile de diminuer le volume des déchets

Tout ce qui n'a pas été troqué (vaisselle, vêtements, jouets, petit électroménager) partira en recyclerie-ressourcerie ou sera donné à des associations.



Armelle Elouagani, assistante, et Virginie Guillemard, technicienne, étaient présentes pour réceptionner les divers objets.

Réutiliser et recycler permet la réduction du volume des déchets, en leur donnant une seconde vie.

Récemment réhabilitée, la déchetterie de Ma-

lesherbes offre toutes les possibilités de tri dans les meilleures conditions, des bornes à textile et depuis peu un bac pour les huiles de friture qui seront trans-

formées en carburant.

**Pratique.** À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, le ramassage des ordures ménagères se fera uniquement avec les nouveaux conteneurs, les sacs ne seront plus ramassés. Renseignements : 02.38.32.76.20

## Maisons fleuries

# Des jardiniers de toutes catégories

La remise des prix du concours des Maisons Fleuries 2016 de Malesherbes s'est déroulée jeudi 24 novembre au centre culturel Le Grand Écrin.

La commune déléguée participe chaque année à ce concours, organisé par le comité départemental du tourisme. Parallèlement, elle organise un concours ouvert aux particuliers et destiné à récompenser les plus belles réalisations printanières.

## Particuliers ou professionnels, le fleurissement concerne tout le monde

À cette occasion, un diaporama regroupant les vainqueurs et participants de chaque catégorie a été diffusé. Les trois premiers de chaque catégorie se sont vus remettre un diplôme ainsi qu'un chèque cadeau. Quant aux autres participants, ils ont reçu



Delmira Dauvilliers, maire, et Michel Guérin, adjoint et conseiller départemental, avec les lauréats du concours des maisons fleuries.

un diplôme et un diffuseur d'odeur. Le magasin Mr Bricolage, a offert des lots supplémentaires.

### Les lauréats

**Catégorie maison avec jardin très visible de la rue, type très fleuri :** François Montigny, Manuel Dos Santos Marinho et Maryvonne Roudrighuès.

**Catégorie maison avec jardin très visible de la rue, type paysager :** Jacky Hersant, Jacques Poivet et M. Salgueiro.

**Catégorie maison avec balcon ou terrasse, sans jardin visible de la rue et sans utilisation de la voie publique :** Christophe Attrait, Gérard Dagnicourt.

**Catégorie des maisons n'en-**

**trant pas dans les trois catégories précédentes (et ayant de ce fait des possibilités réduites de fleurissement) :** Jeannine Patriarche, M. Louali et Marcel Crapeau.

**Catégorie commerces, bureaux, sauf fleuristes et jardiniers, avec fleurissement visible de la rue :** Le local Château Vignon.